

L'Observatoire d'études géopolitiques (OEG) a organisé, le 4 novembre à Paris, une rencontre-débat autour de l'ouvrage « [Le conflit du Sahara au regard du droit international](#) » de Abdelhamid El Ouali, Professeur de Droit International et de Relations Internationales. La conférence était parrainée par le député Luc Chatel, président du Groupe d'amitié France-Maroc, en présence de Chakib Benmoussa, ambassadeur du Royaume du Maroc en France.

Fruit d'un long travail de recherche juridique, l'ouvrage du professeur El Ouali propose une analyse exhaustive de cette question géopolitique qui entend clarifier une situation qui peut apparaître complexe après une quarantaine d'années. L'ouvrage, constitué en deux tomes, s'articule autour de deux thèmes majeurs :

- le premier est celui de la souveraineté du Maroc sur ce territoire, autrefois sous domination espagnole, sur laquelle des juristes se sont penchés entre 1970 et l'accord de Madrid en 1975 avec ensuite une période d'éclipse pour redémarrer avec la question de la légalité l'exploitation des ressources naturelles du Sahara par le Maroc.
- le second thème porte sur les péripéties de l'autodétermination jusqu'à ce que le Maroc propose en 2007 de doter la région d'un statut avancé d'autonomie territoriale.

Ecouter l'intervention de Charles Saint-Prot sur [MEDI 1 RADIO](#)